

Message du Président

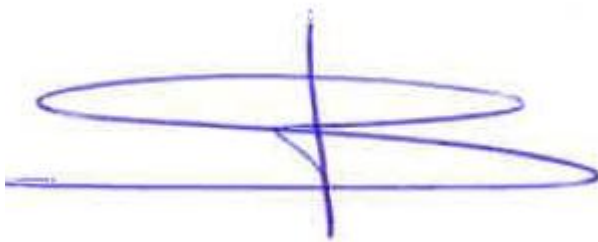
Demathieu Bard Groupe, devenue « Demathieu Bard Holding 4 » courant 2019, a adhéré au Global Compact des Nations Unies dès décembre 2017. Une première Communication sur le Progrès (CoP) décrivant les actions et les projets d'actions a été présentée en février 2019.

Depuis cette date, l'ensemble des collaborateurs, soutenu par la direction générale représentée par le Directoire, s'est impliqué dans ces actions.

Cette nouvelle CoP permet d'identifier les réussites et de reconduire les engagements de progrès du Groupe en matière de droits de l'homme, de normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La CoP 2019 est accessible sur le site internet du Groupe.

Bien respectueusement

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the text 'Bien respectueusement'.

Le Président du Directoire

René SIMON

Montigny-lès-Metz, le 7 février 2020

GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès

I. PRESENTATION DU GROUPE ET EVOLUTION

Demathieu Bard a été fondée en 1861 dans l'est de la France ; elle s'est développée dans les principales métropoles françaises et, à l'étranger, au Luxembourg, en Allemagne et en Amérique du Nord (Canada et EUA). Elle a implanté en 2019 une nouvelle filiale spécialisée dans l'ingénierie industrielle au Mexique.

Demathieu Bard continue à proposer à une clientèle publique et privée des travaux, prestations et services dans tous les domaines du bâtiment (habitat, équipements publics, ouvrages fonctionnels...) et du génie civil et industriel. Elle est aujourd'hui en mesure d'offrir en plus des prestations globales notamment grâce au développement significatif de ses filiales de promotion et de développement immobilier, Demathieu Bard Immobilier en France et sociétés similaires au Luxembourg et en Allemagne.

2019 a vu un renforcement très significatif de son activité de travaux souterrains notamment liée aux projets du Grand Paris, activité qui s'étalera sur plusieurs exercices.

L'offre du Groupe comprend également les ouvrages en concession, les marchés de partenariat et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage ainsi que des marchés de Maîtrise d'œuvre dans le domaine industriel.

Le Groupe est organisé en cinq pôles opérationnels (Construction France, Immobilier, Europe, Amérique du Nord, filiales spécialisées) et un pôle administratif filialisé (Demathieu Bard Gestion SAS).

Ses filiales, qui portent les marchés et projets, ont un champ d'action géographique (notamment à l'étranger) ou par métier (DB Immobilier, CAPREMIB...).

Les choix et les actions de Demathieu Bard procèdent de deux valeurs fondamentales : Indépendance et Pérennité.

La participation des collaborateurs au sein de la holding se traduit au travers d'une SLP (Société de Libre Partenariat) à laquelle adhèrent plus de 80 managers et d'un FCPE (Fond Commun de Placement Entreprise exclusivement investi en actions du Groupe) regroupant la quasi-totalité des collaborateurs. Ces deux structures détiennent ainsi environ 31,5% du capital social aux côtés des actionnaires historiques et d'investisseurs financiers institutionnels.

L'indépendance et la pérennité de Demathieu Bard exigent en contrepartie une adaptabilité des Hommes et des moyens, un renforcement permanent de leurs compétences, un réel travail pour la recherche de nouvelles potentialités de développement, toutes actions initiées et soutenues par le Directoire.

L'activité 2019 du Groupe s'élève à 1,55 milliard d'euros¹ dont 950 millions pour la construction en France, 330 millions à l'étranger et 270 millions en immobilier.

Au 31 décembre 2019 le Groupe emploie 3 862 salariés toutes structures confondues dont 2 827 en France. L'ancienneté moyenne est d'environ 6 ans pour

¹ Chiffres provisoires au 1^{er} février en attente de validation par les Assemblées Générales

un âge moyen de 39 ans.

En France, la proportion de femmes employées est de 16,9 % des effectifs (contre une moyenne de 12% dans le secteur de la Construction²).

Le savoir-faire de Demathieu Bard est reconnu par des qualifications métier, telles que EDF/UTO³, FNTP⁴, SNCF⁵, AFCAB⁶, QUALIBAT, CEFRI⁷, MASE⁸.

dépasse sa seule fonction économique et continue à intégrer sa démarche RSE dans sa stratégie impliquant l'ensemble des parties prenantes, les collaborateurs, les instances représentatives du personnel, les sous-traitants et fournisseurs, les actionnaires, les riverains et les clients.

Afin de valider cette stratégie, Demathieu Bard s'engage à maintenir et obtenir des certifications reconnaissant l'ensemble de ses démarches d'amélioration en matière de RSE (ACESIA⁹, ECOVADIS, ISO, ESR (Luxembourg) et GLOBAL COMPACT).

Au sein de la Direction Déléguée aux Affaires Juridiques aux Risques et à la Conformité dépendant du Directoire, la Direction « Qualité Sécurité et Environnement » (QSE) pilote la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en s'appuyant sur les Directions Juridique et Conformité et Risques et Assurances. La Direction QSE s'appuie elle-même sur un réseau de Responsables QSE, en France et à l'international, qu'elle anime et coordonne.

.

² Source : Fédération Française du Bâtiment

³ Electricité de France / Unité Technique Opérationnelle – donneur d'ordre dans les métiers de l'énergie

⁴ Fédération Nationale des Travaux Publics

⁵ Société Nationale des Chemins de Fer Français– donneur d'ordre dans les métiers du transport ferroviaire

⁶ Association Française de Certification des Armatures du Béton

⁷ Comité français de certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants

⁸ Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises

⁹ Acesia, outil d'évaluation RSE d'AFNOR Certification

II. LES ACTIONS ENTREPRISES EN 2019

A. Droits de l'Homme et normes du travail (Principes 1 à 6)

SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les métiers de Demathieu Bard s'exercent dans un environnement contraint et variable en fonction du type d'activité, de la localisation et de la structure des ouvrages et également des conditions météorologiques.

Dans ces conditions les collaborateurs et partenaires sont exposés et leur sécurité est une priorité absolue.

Formalisée depuis 2012, le Directoire soutient la démarche sécuritaire au travers des actions CAP SECURITE exigeant des managers qu'ils se comportent de façon exemplaire et maintiennent un environnement de travail sain pour les collaborateurs et tendant vers le « Zéro accident ».

CAP SECURITE se décline de la façon suivante :

I. Prévenir les risques et les maladies professionnelles, intégrer la sécurité dans les procédures de travail, accueillir, informer et former le personnel

En 2019, plus de 2 000 Rendez-Vous QSE (dont deux nationaux) se sont tenus sur les lieux de travail. Ces RDV QSE, animés par l'encadrement auprès des compagnons, ont porté sur des thèmes clés : travail en hauteur, gestes et postures, élingage, matériel électroportatif, stabilisation des banches.

Les RDV QSE nationaux destinés à sensibiliser tout particulièrement les collaborateurs sur des domaines sur lesquels des améliorations sont nécessaires, ont porté en 2019 sur le levage des charges et la conformité des ouvrages.

II. Travailler en sécurité, être exemplaire et acteur de la Prévention, repérer les dangers, refuser toutes situations dangereuses, exercer son droit de retrait le cas échéant

Le travail en sécurité obéit pour partie à des « bons comportements » fondés sur l'expérience et le travail en commun. Par ailleurs, des règles adaptées aux activités sont émises par les organismes spécialisés et constituent une seconde référence pour les comportements. Ainsi, tous les sites et chantiers du pôle Construction France ont passé avec succès la nouvelle certification sécurité ISO 45001. Certaines agences pour être en adéquation aux exigences de leur clientèle ont obtenu et/ou maintenu les certifications intégrant la sécurité des personnels : MASE (sites industriels) et CEFRI (sites nucléaires).

III. Contrôler la bonne application des règles et attitudes, y compris de nos sous-traitants, vérifier la conformité du matériel

En 2019, plus de 1 000 visites QSE ont été menées sur les chantiers par les collaborateurs constituant le réseau QSE, sur la base d'une grille de visite unique, quel que soient les sites. Ces grilles passent en revue le respect des critères essentiels de sécurité comme la vérification de la bonne utilisation du matériel par les compagnons (banches, électroportatifs...), l'accueil des nouveaux compagnons par

les encadrants, la conformité des accès et des circulations sur le chantier... Les chantiers sont audités à chaque stade de leur avancement, du démarrage à la clôture. Les retours d'expériences permettent d'actualiser la grille de visite de façon permanente.

Afin d'apporter un éclairage différent, certains audits système sont menés conjointement avec des collaboratrices ou collaborateurs d'autres services fonctionnels ayant reçu une formation spécifique. Ces audits systèmes permettent de valider l'implication des entités opérationnelles vis-à-vis des risques et leur capacité à prendre les mesures correctives adaptées.

Pour limiter les risques de non-conformités, la Société de matériel du Groupe (DBSM) fournit aux chantiers l'essentiel du matériel présentant des risques en termes de sécurité (coffrets électriques, garde-corps, banches...). En 2019, 8 millions d'euros ont été investis dans le matériel participant ainsi à renforcer la sécurité sur les chantiers et à diminuer la pénibilité au travail.

IV. Analyser les événements (accidents, situations d'urgence...), valoriser les bonnes pratiques, rendre compte au management

Les thèmes détectés nécessitant une amélioration lors des visites QSE ou d'incidents présentant une récurrence sont partagés (flashes QSE, situations dangereuses...) et portés à la connaissance des Commissions Sécurité, organisées par pôles, présidées par le Directeur Général du Pôle. Pour les événements évalués sensibles, une cellule de crise se met en place selon des procédures préétablies.

La réflexion sur les bonnes pratiques d'utilisation du matériel en sécurité a conduit à décider d'actions de formation par la création d'un module « prévention et solutions matériel » auquel ont participé près de 150 personnes, essentiellement des encadrants de travaux nouvellement embauchés.

Enfin, afin de réduire la pénibilité des travaux et les risques de maladies professionnelles associés, Demathieu Bard a organisé la collecte et le partage de bonnes pratiques opérationnelles destinées aux compagnons et encadrants. Un portail dédié à cet effet permet de déposer les retours d'expérience qui après examen par le réseau QSE sont diffusés sous formes de fiches : coffrages manportables, chariot filoguidé, caddy de chantier, comportement en site occupé, homme sécurité, protection contre le bruit...

RELATIONS SOCIALES

Toutes les structures du Groupe sont dotées d'Institutions représentatives des salariés conformes à la législation de chaque pays.

Des accords ont été conclus entre ces institutions et les Directions Déléguées portant sur :

- les revalorisations des salaires et sur le temps de travail dans le cadre des négociations annuelles obligatoires,
- la révision de l'indemnisation des frais de déplacements,
- l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie au travail incluant les mesures pour :
 - l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des Travailleurs Handicapés ;
 - l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle des salariés ;
 - la prévention des situations portant atteinte au « Bien-être » des salariés ;
 - les modalités du plein exercice du droit à la déconnexion ;
 - les modalités d'exercice du droit d'expression direct et collectif des salariés ;
 - la lutte contre toute discrimination et la promotion de la diversité ;
- la mise en place du télétravail,
- l'organisation des IRP dans le cadre du nouveau Conseil Social et Economique (CSE),
- le Plan d'Épargne Groupe International (PEGI) permettant à l'ensemble des salariés d'avoir accès à certains fonds d'épargne d'entreprise.

Des plans d'actions ont enfin été signés relatifs aux contrats de génération visant à favoriser l'accompagnement des jeunes, des nouveaux salariés et des collaborateurs en fin de carrière.

En dernier lieu, et conformément à la réglementation française sans équivalent dans d'autres pays, toutes les entités en France sont couvertes par un accord de participation aux bénéfices et d'intéressement. De même des Plans d'épargne Groupe et Retraite Collectif Groupe sont mis en place. De ce fait, tous les salariés du Groupe, via les Plans d'épargne mis en place, ont accès à des fonds en épargne salarial soit près de 100% des effectifs en France.

B. Environnement (Principes 7 à 9)

Acteur d'un secteur à l'impact fort sur l'environnement, Demathieu Bard est conscient de sa responsabilité en termes de nuisances, de production de déchets, de transports, d'émission de GES et de mise en œuvre de matériaux relativement consommateurs d'énergie. Le Groupe analyse ses impacts sur le cycle de vie des projets (chantiers verts, modes de transport bas carbone, constructions durables...) et entraîne ses collaborateurs et partenaires dans cette recherche d'un meilleur respect de l'équilibre entre satisfaction des besoins des clients, celle des parties intéressées et écologie, vers une meilleure prise en compte des enjeux du Développement Durable.

Réduire les nuisances

Pour améliorer les mesures traditionnelles de réduction des nuisances propres aux chantiers, telles que l'arrosage des pistes, la mise en œuvre de bâches anti-poussière, anti bruit (voir CoP 2018), Demathieu Bard a chargé un « référent bruit » de s'assurer de l'efficacité des protections mises en place par les chantiers. Equipé de matériel adapté (sonomètre, capteurs de bruit, analyseur de filtration des fréquences), sa mission s'adresse d'abord aux compagnons afin d'améliorer leur protection et en prévention des nuisances aux riverains.

Prévenir tout risque de pollution

Tous les sites et chantiers du Pôle Construction France de Demathieu Bard ont reconduit leur certification ISO 14001. Les risques environnementaux sont identifiés pour les projets au-delà des obligations contractuelles. Pour chaque risque une PPE¹⁰ est établie visant à prévenir et maîtriser les risques et à réagir en cas de survenance.

Sur l'un des chantiers du Grand Paris (Gare d'Orly), le Groupe a investi dans un système de retraitement de l'ensemble de ses effluents de chantier avec pour objectif la non-contamination des réseau (décantation, neutralisation...).

Maîtriser les déchets

Les déchets produits par les chantiers du Groupe font l'objet d'un Plan Particulier de Respect de l'Environnement établi avec les équipes au démarrage de travaux. Ce plan organise une évacuation conforme à la réglementation, soit par un tri sur chantier, soit en confiant le tri et le retraitement à des partenaires agréés. Pour garantir la traçabilité, les registres réglementaires sont tenus à jour soit par le chantier, soit par l'agence.

En 2019, l'accent a été mis sur la conformité du traitement des déchets. Un nouvel indicateur (KPI 08) spécifique à cette évaluation de conformité a été mis en place. Les résultats de ces évaluations montrent un taux de conformité actuel de 81% contre 77% l'année précédente. Les axes de progrès restent l'identification en continu

¹⁰ Procédure de Protection de l'Environnement

(nombreuses rotations, déplacements...) et formelle des bennes garantissant le respect du tri sur chantier.

Préserver les ressources

Demathieu Bard, consciente de son impact environnemental établit annuellement son BEGES¹¹ (KPI 09).

Les consommations liées à la mobilité représentent 80% du poids des émissions carbone (scope 1 et 2 selon périmètre du BEGES).

Depuis 2016, Demathieu Bard travaille à la réduction des émissions.

Ainsi, toutes les centres d'activité sont équipées d'un système de visioconférence pour limiter les déplacements des collaborateurs. Ils sont également équipés de véhicules de courtoisie électriques, utilisables par tous les collaborateurs. Enfin, l'attribution des véhicules des collaborateurs, selon une grille révisée annuellement, tient compte du poids CO2 dans le choix des modèles. Il existe au moins un véhicule hybride par catégorie. A parc constant, le niveau des émissions de GES a diminué de 5% sur 12 mois.

La réduction de l'empreinte carbone se traduit par la réalisation d'ouvrages répondant aux critères des principaux référentiels de qualité sur le marché de la construction et de la rénovation (HQE, BBCA, BREEAM, LEEDS¹²) tant dans le domaine du logement que sur les ouvrages fonctionnels. Ainsi, parmi les réalisations récentes intégrant ces référentiels, on peut citer la clinique de Vitry Le François qui a obtenu label BBCA (Bâtiment Bas Carbone) pour sa construction raisonnée (matériaux biosourcés, structure bois, recyclage, fondation légère...) et son exploitation maîtrisée (architecture énergétique, supervision...).

L'activité de Demathieu Bard s'exerçant par l'intermédiaire de nombreux sous-traitants, les bonnes pratiques doivent aussi être adoptées par ces sous-traitants. En 2019, Demathieu Bard a décidé d'associer ses sous-traitants dans sa démarche environnementale. La Charte Environnement, revue en 2019 et déclinée sous forme d'une Charte QSE est jointe à chaque contrat de sous-traitance, engageant les sous-traitants à la respecter, sous peine de pénalités.

¹¹ Bilan des Emissions des Gaz à Effet de Serre

¹² Signification ?

C. Lutte contre la corruption (Principe n°10)

Demathieu Bard a toujours conduit ses activités dans le respect de l'éthique des affaires dans un secteur réputé sensible.

Ses engagements en la matière sont formalisés dans la Charte Ethique du Groupe, diffusée en juin 2014 et mise à jour fin 2019, à laquelle les salariés et dirigeants adhèrent sans réserve.

Par ailleurs, Demathieu Bard poursuit le renforcement de son dispositif de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, selon les critères mis en place par la loi française du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence établie en 2018 a permis d'identifier les principaux risques, d'en évaluer la portée au regard des procédures en vigueur et de proposer des correctifs afin de réduire l'impact des risques résiduels. Un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre, conformément à la loi précitée. Parmi ces actions, on peut citer :

- La création d'un espace intranet dédié à la Conformité qui rassemble la documentation décrivant les règles du Groupe en la matière
- La rédaction et la diffusion de procédures spécifiques telles que « Cadeaux et invitations », « Conflits d'intérêts » ou « Intermédiation commerciale ».
- Le déploiement d'un programme de formation présentielle relative à la prévention du risque pénal, à l'Ethique et la Conformité.

Une actualisation de la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence, décidée par le Directoire, est programmée au premier semestre 2020, qui débouchera sur un nouveau plan d'action.

Un Code de conduite « *illustrant les différents types de comportements à proscrire comme étant susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence* », notamment en ce qui concerne le sponsoring, les cadeaux et invitations, les intermédiaires commerciaux, les paiements dits « de facilitation » a été rédigé et présenté aux institutions représentatives du personnel de chaque filiale. Ce Code est annexé aux règlements intérieurs, rendant ainsi les infractions au Code sanctionnables à l'égard des collaborateurs.

De même, Demathieu Bard s'est doté d'un dispositif d'alerte interne, qui s'est substitué à celui jusqu'ici contenu dans la Charte Ethique.

La fonction Conformité reste dans les attributions de la Direction Juridique et Conformité placée sous la responsabilité du Directeur Délégué aux Affaires juridiques, aux risques et à la conformité, lui-même directement rattaché au Directoire.

Courant 2019, un Comité Ethique constitué de cadres supérieurs du Groupe occupant ou ayant occupé des fonctions relatives à la Conformité et/ou l'Audit a été mis en place.

Il a pour mission de connaître des alertes et de proposer des solutions à des cas concrets qui viendraient à lui être soumis ou dont il serait conduit à se saisir, soit directement soit par l'intermédiaire du Directoire.

D. Actions transverses

INNOVATIONS EN MATIERE HSE

Demathieu Bard fait figure de pionnière lorsqu'il s'agit d'innover sur ses activités traditionnelles, en témoigne les projets innovants suivants menés en partenariat avec des start-up du numérique :

- **Pilotage numérique des branchements provisoires de chantier.**
Ce projet a remporté le Trophée Environnement 2019 de la FNTF
Le dimensionnement de l'approvisionnement électrique des chantiers est essentiel pour adapter les contrats de fourniture d'énergie et les consommations aux strictes nécessités.
Avec Green Alternative, Demathieu Bard a déployé sur tous les chantiers en France un logiciel (CITRON) permettant de piloter numériquement les approvisionnements en énergie ce qui permet de connaître en quasi-temps réel les consommations (et les dérives) et d'optimiser les abonnements futurs.
- **Contrôle numérique des risques liés au positionnement**
L'identification du positionnement des matériels de levage et des compagnons permet d'éviter toute évolution de ces derniers sous la charge. Des équipements d'alerte sécurité définissant le cône de danger de la grue, ont été testés avec la start-up CAD42 sur deux chantiers. Ces dispositifs permettent en outre de déterminer une immobilisation prolongée d'un compagnon et d'anticiper tout risque de malaise.

Ces deux dispositifs, utilisables séparément, viennent alimenter la maquette BIM et enrichir ainsi les données représentatives de l'ouvrage.

FORMATION A LA PREVENTION ET A L'UTILISATION DU MATERIEL

Depuis janvier 2019, 150 nouveaux encadrants de chantiers en France (conducteurs de travaux, maîtres compagnons, chefs de chantier, chefs d'équipe...) ont été formés sur une journée au nouveau module « Prévention et solutions matériel ». Ce module de formation interne qui se déroule sur le site du matériel à Woippy est coanimé par les Directions QSE et Matériel. Ce module de formation identifie tous les accidents ou presque-accidents liés à un défaut d'utilisation du matériel (banches, protections horizontales, verticales, levage...) et donne ou rappelle les bonnes pratiques d'utilisation.

Cette formation a fait l'objet d'une enquête, les résultats sont globalement positifs. Les axes d'amélioration seraient d'étendre cette formation aux compagnons, de la prévoir plus tôt dans le parcours d'intégration et de faire évoluer le programme pour intéresser les études de prix (prévention intrinsèque).

LA MIXITE CHEZ DEMATHIEU BARD

Au travers de son accord Groupe relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, DEMATHIEU BARD s'engage à faire progresser la mixité à tous les stades de la vie professionnelle. Cette démarche est portée par un réseau de Campus Managers, c'est-à-dire des Managers volontaires intégrant de nombreuses femmes pour représenter le Groupe et les métiers du Groupe auprès des écoles formant nos futurs collaborateurs/collaboratrices.

La démarche d'évolution des mentalités est également portée par le Réseau PASSERELLES, réseau des femmes DEMATHIEU BARD, mais ouvert aux hommes, créé notamment pour favoriser l'intégration de femmes au sein du Groupe par l'entraide et le soutien, et promouvoir les femmes et la mixité à tous les échelons.

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL CHEZ DEMATHIEU BARD

Demathieu Bard, au travers son accord Qualité de Vie au Travail a réaffirmé en 2019 sa volonté de promouvoir la diversité, en accueillant et valorisant la complémentarité des individus, créant ainsi un environnement qui permet à chacun d'exprimer son potentiel en étant soi-même au sein d'un collectif, et ce dans le respect de l'égalité des chances.

Est posé également un droit d'égal accès à la formation, intégrant un objectif de 50 % de femmes formées chaque année sur chaque entité.

Une politique de sensibilisation et de communication est déployée pour ancrer ces valeurs de non-discrimination au sein du Groupe, promouvoir par tout moyen l'égalité des chances, la diversité des profils, mais également pour faire tomber certains stéréotypes et préjugés, certains biais comportementaux. De nombreuses actions de sensibilisation ont ainsi été mises en œuvre en 2019 : événements au cours de la semaine du Handicap, Conférence lors de la journée internationale du droit de la femme, vidéos sur la démarche du Groupe et témoignages...).

III. OBJECTIFS 2019/2020

Point d'avancement à mi-parcours

A. Droits de l'homme et normes du travail (Principes 1 à 6)

1. Poursuivre la Politique de réduction de l'accidentologie sur les chantiers

KPI 01 : diminution de 10% du taux de fréquence des accidents de travail

KPI 02 : diminution de 5 % du taux de gravité

Avancement 2019 : dégradation de 50% des deux indicateurs.

Pour le pôle construction France, ces taux, exprimés en nombre d'accidents par heures travaillées s'élevaient ainsi en 2019 :

- 23 en taux de fréquence (35,5 pour la profession, source : caisse BTP 2018)
- 1.25 en taux de gravité réglementaire (2,5 pour la profession)

Les filiales étrangères ont à minima des résultats similaires à ceux obtenus en France. CDB se distingue souvent par ses très bons résultats en matière de sécurité. En 2019, CDB a obtenu un taux de fréquence < 5 et un taux de gravité réglementaire < 0,2.

Malgré une augmentation en 2019 des taux de fréquence et de gravité, les actions menées ont permis de maintenir le Groupe bien en dessous des performances de la profession. Les causes sont connues (difficulté de gérer notre croissance sur tous ses paramètres). La direction a rappelé à tous la priorité de la prévention. Des plans d'actions ont été renforcés. Les objectifs 2019 ont été reconduits sur 2020.

2. Renforcer la formation en matière de sécurité : tout nouveau doit être informé dans les deux mois de son arrivée des règles du Groupe en matière de sécurité, d'éthique, de procédures et d'achats.

KPI 03 : augmenter de 20% les formations à la sécurité pour les personnes exposées

Avancement 2019 : Amélioration de près de 10% à mi-parcours. Le résultat obtenu en 2019 est conforme au prévisionnel (47,2% de part de formation contre 42,37% de formation à la sécurité).

Nota : le % de formation global est en légère baisse (3,1% contre 2,8%) mais pour des raisons essentielles d'évolutions de la masse salariale ; les heures de formation allouées à la sécurité pour le personnel exposé ayant bien augmentées.

CF. Actions transverses (Formation à la Prévention et au Matériel)

3. Organiser un dispositif permettant l'évolution des mentalités vers une plus grande mixité.

Augmenter de 5% le nombre de femmes présentes dans les effectifs

Avancement 2019 : l'objectif a été atteint avec une augmentation du nombre de femmes au sein du Groupe de 10,11%, à 479 femmes au 31 décembre 2019.

CF. Actions transverses (La mixité chez DEMATHIEU BARD)

4. Relations sociales (accords, actions de formation, non-discrimination, % femmes senior management, actions d'intégration de réfugiés, mission d'audit BPI...)

Maintenir un environnement de travail sain (erratum COP 2018)

Avancement 2019 : DEMATHIEU BARD a réalisé un baromètre social. La grande majorité des salariés sont satisfaits de travailler pour DEMATHIEU BARD.

CF. Actions transverses (La Qualité de Vie au Travail chez DEMATHIEU BARD)

B. Environnement (Principes de 7 à 9)

1. Contrôler sur les chantiers la conformité de nos pratiques en matière de gestion des déchets (tri, agréments de prestataires, comptabilisation...)

KPI 08 : réduire de 10% les non-conformités aux règles environnementales déchets

Avancement 2019 : réduction de 5% des non-conformités constatées sur les chantiers Le résultat obtenu en 2019 est encourageant et l'objectif 2020 devrait être atteint.

2. Déployer deux approches BIG DATA (logiciels Citron et Kiwi) avec pour objectif de numériser et de monitorer les données environnementales dans le domaine de la consommation d'énergie, des carburants, des fluides frigorigènes et de détecter et de corriger les anomalies.

KPI 09 : réduire les émissions de GES de 5% sur une année

Avancement 2019 : les deux logiciels ont été déployés et le BEGES -à périmètre constant, fait état de la réduction prévue (5%). L'objectif 2020 est atteint.

Concernant le logiciel CITRON, Demathieu Bard a remporté le Prix innovation environnementale décernée par la FNTP en 2019.

CF. Actions transverses (Innovations en matière HSE)

3. Conserver les certifications ISO 14001 pour les sites et chantiers et améliorer la notation ECOVADIS 2019

KPI 10 : 100% des certifications ISO 14001 renouvelées

KPI 11 : maintien de la relation ECOVADIS et amélioration des notations par thème

Avancement 2019 : L'ensemble des certifications ISO 14001 a été renouvelée. La note ECOVADIS a de nouveau progressé en particulier sur le thème de l'éthique (+10%). Les objectifs 2020 sont confirmés.

4. Développer les outils de digitalisation des processus réduire le recours au papier.

Cible : mise en place d'indicateurs de consommation de papier

Avancement 2019 : ce travail a été abordé et doit se poursuivre sur 2020.

5. Développer une plateforme chargée de collecter toutes les bonnes pratiques environnementales, classées par domaine.

Continuer la collecte des bonnes pratiques environnementales et les diffuser par le réseau QSE

Avancement 2019 : ce travail a été réalisé, il permet de collecter et de partager plus de 100 nouvelles bonnes pratiques QSE.

6. Création d'une formation « Bonnes Pratiques Achats » à destination de la population travaux

Former tous les nouveaux arrivants travaux (chefs et conducteurs)

Avancement 2019 : ce travail a été démarré sur une de nos filiales (10-20 personnes formées par an) et doit se poursuivre sur 2020.

7. Vérifier les critères RSE des fournisseurs consultés et avec lesquels nous contractualisons

Nouveautés : Questionner tout nouveau fournisseur consulté en contrat cadre. Des questions spécifiques RSE seront ajoutées dans nos demandes d'informations.

8. Déployer des outils dédiés RSE ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ : VIACO et INFOLEGALE

Nouveautés : suivre 100% de nos fournisseurs en contrat cadre

9. Réalisation de consultations responsables (équité de traitement et respect du fournisseur) et assujetties à la surveillance financière et droit du travail (INFOLEGALE et ATTESTATION LEGALE)

Nouveautés : Réaliser un suivi de tous nos partenaires avec lesquels nous travaillons. Les agences et les achats sont fortement sensibilisés à ces aspects, un travail de rappel a été engagé en 2019 avec Attestation Légale.

10. Participation de la Direction Achats à un groupe de travail des directeurs achats du BTP avec pour sujet l'amélioration et sécurisation du traitement de nos déchets (en cours)

Nouveautés : Apporter des solutions fiables à nos chantiers

11. Sécurisation des achats de matériels électroportatifs

Nouveautés : aucun matériel acheté hors directives QSE

C. Lutte contre la corruption (Principe n°10)

1. Révision et diffusion des procédures relatives :

- . Aux notes de frais
- . Au mécénat / sponsoring
- . Aux conflits d'intérêt
- . Aux intermédiaires commerciaux
- . Aux procédures comptables et mise en œuvre d'une politique d'audit

Avancement 2019 : Les procédures relatives aux conflits d'intérêt et aux intermédiaires commerciaux ont été rédigées et diffusées. Les procédures relatives aux notes de frais, au mécénat et aux procédures comptables et mise en œuvre d'une politique d'audit ont été initiées et seront diffusées courant 2020.

Le directoire a, parallèlement au Comité Ethique, installé un Comité d'Audit dont les missions peuvent également s'étendre au contrôle du respect des procédures émises par la Direction Juridique & Conformité.

2. Déploiement d'un plan de formation des personnels exposés (formation présentielle et e-learning)

Avancement 2019 : Un programme de formation intitulé « prévention du risque pénal, éthique dans les affaires » traite de la lutte contre la corruption et le trafic d'influence a été déployé en 2019 et se poursuit en 2020.

La formation sous forme d'e-learning sera disponible au premier semestre 2020.

Nouveautés : Mise en place d'outils numériques et collaboratifs d'évaluation des tiers.

IV. PRINCIPAUX INDICATEURS/ MESURES DES RESULTATS

Rubrique	Indicateurs	Périmètre
Chiffres d’Affaires	1,55 milliards	Groupe
Dont France	950 millions	
Part des achats extérieurs	70%	France
Chiffre d’Affaires Etranger	330 millions	
Chiffre d’Affaires Immobilier	270 millions	
Effectifs Groupe	3 862	
Effectifs France	2 827	
Ancienneté moyenne	6 ans	France
Age moyen	39 ans	France
Pourcentage de femmes	16.9%	France
Nombre de salariés dans l’accord de participation	2 636	France
Système Qualité		
Part d’entités certifiées ISO 9001 (part effectifs)	90%	Monde
Sécurité		
Taux de fréquence avec arrêt de travail	23	Pole Construction France
Taux de gravité règlementaire	1.25	Pole Construction France
Nombre de RDV QSE annuels	> 2 000	France
Nombre de visites QSE annuelles	>1000	France
Environnement		
BEGES : émissions CO2 (scopes 1 et 2)	20 000 T	Monde
Consommations annuelles mobilité	4 millions de l	Monde
Consommations annuelles fixes	25 GWhs	Monde
Production de déchets	(En cours)	Monde
Formation		
Effort global de formation sur masse salariale	2,8%	France
Part de la formation en actions liées à la sécurité	47.2 %	France